

STARS 6 - Habilleur-Déshabilleur / installateur de la ligne d'air ^{STARS 6}

Public Visé

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 amené à habiller et déshabiller des intervenants portant la tenue étanche ventilée (TEV) et le heaume ventilé (HV) et à installer des UFS opérationnelles sur un CNPE.

Pré Requis

- Être titulaire d'un certificat de formation RP2 de l'option RN du CEFRI valide ET
- Avoir suivi une formation au port de la tenue étanche ventilée et au heaume ventilé

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Identifier les principales règles d'habillage et de déshabillage des TEV et HV
- Installer et mettre une UFS opérationnelle à disposition des intervenants
- Réaliser les vérifications nécessaires à l'utilisation sécurisée de la TEV et du HV
- Habiller et déshabiller les intervenants selon les règles en vigueur, en mode normal et dégradé

Parcours pédagogique

Les règles de prévention des risques liées à l'utilisation des Tenues étanches ventilées et du heaume ventilé

- Installation et mise en œuvre d'une UFS opérationnelle à disposition des intervenants
- Les vérifications nécessaires avant l'utilisation des HV et des TEV
- Habiller et déshabiller en situation normale et en mode dégradé
- VAS : Validation des acquis en situation

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mises en situation sur chantier école

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
- Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
- Démarche active pour les stagiaires
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc ; chantier école agréé par EDF

Humains :

- 1 Formateur habilité pour 6 stagiaires

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs habilités

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis en situation (VAS).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le recyclage repose sur le renouvellement de la formation initiale

L'employeur décide de renouveler la formation en fonction de la régularité de l'activité professionnelle des personnes concernées

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 2 à 6 Personnes